

Publication: Journal de Genève; Date: Mar 15, 1977; Section: None; Page: 11



Journée d'information de l'Association suisse des parents Comment traiter les enfants autistes ?

Fribourg, 14. – (ATS) L'Association suisse des parents d'enfants autistes (ASPEA) a tenu, sous la présidence du Dr A. Hagmann, Bâle, son assemblée générale et une journée d'étude à Fribourg, au cours de laquelle le professeur H. Asperger de Vienne qui a décrit, en 1943, en même temps que le professeur Kanner, en Angleterre, les symptômes de l'autisme. En outre, Mme M.-J. Schmitt, d'Aix-en-Provence, a informé sur les soins donnés à des enfants psychotiques dans un établissement spécialisé, dans la campagne française. L'autisme est décrit comme un dérangement apparaissant au cours des trois premières années de la vie de l'enfant et affectant les contacts avec d'autres êtres humains.

L'Association de parents d'enfants autistes a été créée en 1975 et compte quelque 200 membres. Un des buts de l'association est d'informer les parents, mais aussi les milieux intéressés et l'opinion publique sur les soins que l'on doit accorder aux autistes, elle veut également promouvoir la recherche et la création d'instituteurs spécialisés pour enfants autistes. Les autistes se trouvent isolés et, contrairement aux déficients mentaux graves, ils ne sont ni boudeurs, ni idiots, ni préoccupés uniquement par leur monde intérieur. Leur état se caractérise par une incapacité de contacts avec ce qui les entoure et le symptôme le plus important est le développement tardif du langage. Dans certains cas, le langage fait totalement défaut.

Dans l'état actuel des connaissances, il n'existe à ce jour aucune cause déterminée pouvant provoquer cette maladie. L'autisme infantile est plutôt considéré comme un syndrome, une combinaison de plusieurs facteurs, pouvant surgir pour diverses raisons, tels que de caractéristiques héréditaires, des dommages cérébraux précoces, des expériences difficiles de la vie. Dans tous les cas, il doit exister une prédisposition dans la personnalité de l'enfant lui-même. Par suite de cette situation, dont l'origine est encore inconnue, il n'existe aucune possibilité d'instaurer une thérapie unitaire et objective pour l'enfant autiste. Il s'est avéré que les enfants souffrant d'autisme doivent être traités et instruits selon certains critères généraux de pédagogie curative, chaque cas étant toutefois traité de manière individuelle.